

CONVOCAATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire le :

Mercredi 9 décembre 2020 à 19 h 30
Salle des Nouelles au Landreau

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'ordre du jour pour cette séance.

Au regard du contexte sanitaire et plus particulièrement du confinement et de l'état d'urgence actuels, les conditions d'organisation des assemblées peuvent et doivent être adaptées.

Ainsi conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et aux précisions de la note de la DGCL du 17 novembre 2020 les mesures particulières suivantes seront appliquées pour ce conseil :

- Le conseil communautaire se tiendra en présentiel à la salle des Nouelles du Landreau qui permet d'accueillir tous les élus avec respect de la distanciation physique.
- Le conseil communautaire peut valablement délibérer lorsque le tiers des membres en exercice est présent. Chaque membre présent pourra disposer de deux pouvoirs maximum.
- Les élus pourront se rendre à la séance au titre des déplacements autorisés dans le cadre de l'activité professionnelle. Une attestation à cet effet vous a été adressée. A défaut il est possible de se munir d'une attestation de déplacement en cochant la case déplacement professionnel et présenter la convocation à la séance, en cas de besoin.
- La tenue de ce conseil se fera sans public, l'assistance aux assemblées délibérantes ne constituant pas un motif de sortie. Seuls le peuvent les journalistes.
- Les gestes barrières devront être strictement appliqués : distanciation physique, lavage des mains à l'entrée, port du masque pendant toute la séance.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Christelle BRAUD,
Présidente de la CCS&L



Conseil communautaire du 9 décembre 2020

Ordre du jour

Vie institutionnelle

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 4 novembre 2020
2. Commissions communautaires : modification des représentants pour La Chapelle-Heulin et Le Pallet
3. Loire-Atlantique Développement : désignation du représentant au Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique
4. Syndicat Mixte Loire et Goulaine : modification de la désignation des suppléants
5. ADELIS : nomination d'un représentant au Conseil d'Administration

Développement durable

6. PCAET : Présentation, état d'avancement et demandes de subventions

Aménagement du territoire

7. Présentation du SCOT

Finances

8. Budgets : Décisions modificatives
9. Admissions en non-valeur
10. Calcul des charges indirectes pour les budgets Gestion des Déchets, Spanc, Assainissement, SSIAD, Transports Scolaires, Gestion des piscines et pour le service RAM
11. Attribution des marchés d'assurances

Eau et Assainissement

12. Eau potable : Rapport annuel 2019 d'Atlantic'Eau
13. SPANC : Rapport annuel 2019
14. SPANC : Attribution du marché de contrôle
15. Assainissement collectif : Rapport annuel 2019 (RPQS)
16. Attribution du marché de travaux d'assainissement pour le raccordement de l'Épine à Divatte sur Loire
17. Convention entre Divatte-sur-Loire et la CCSL pour les travaux d'assainissement de l'Épine
18. Application de la PFAC dans le cas des raccordements après autorisation de dérogation ANC

.../...

.../...

Culture

19. Réseau de lecture publique : avis de principe sur l'intégration de la bibliothèque de la Remaudière

Piscines et Sports

20. Nairadolis : Protocole d'accord avec Prestalis sur la période de travaux de la piscine en situation de crise sanitaire

Informations diverses

21. Administration générale : attributions exercées par délégation de l'organe délibérant
22. Communication des évènements passés ou à venir de la CCSL
23. Réunions internes ou avec des partenaires extérieurs